Image not found or type unknown

Etat des lieux en sortie de mon appartement

Par **cfabienne42**, le **10/01/2008** à **21:42**

Bonjour,

Je dois faire l'état des lieux de mon appartement d'ici le 15.01.08. J'ai pris contact avec mon propriétaire (celui avec qui j'ai signe l'état des leiux en entrée) afin de le faire. Il m'indique ce jour, qu'il ne soccupe plus du dossier mais l'a transmis à un agent immbilier. Est ce légal ? Merci de m'aider.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés